
L'entreprise

Définition

L'entreprise est une unité organisationnelle économique, juridiquement autonome qui met en œuvre des moyens humains, physiques et financiers pour la production des biens et des services destinés à la vente sur un marché pour satisfaire les besoins des clients (consommateurs) et réaliser des bénéfices. On dit que l'entreprise est une **unité de production**.

Remarque

Toutes les entreprises n'ont pas une fonction de production, il existe des entreprises commerciales qui ont pour fonction principale l'achat et la vente des produits en l'état c.à.d. sans leur faire subir aucune transformation.

Exemple : Magasins de matériels informatiques ou de téléphones, électroménagers, magasins de vêtements, super marché, ...

L'activité d'une entreprise peut être décomposée en deux phases distinctes :

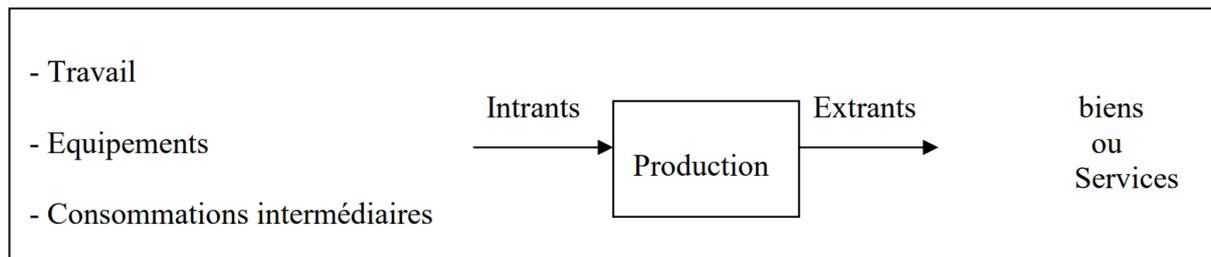
- L'activité productive, c'est à dire la création de biens ou services.
- L'activité de répartition des richesses en contrepartie des biens ou services.

A. L'entreprise en tant qu'unité de production

Par l'opération de production, l'entreprise transforme des flux d'entrée (Intrants ou Inputs) en flux de sortie (Extrants ou outputs).

Les intrants peuvent être classés en trois catégories :

- Le travail fourni par le personnel de l'entreprise
- Le capital technique : bâtiments, matérielsetc.
- Les consommations intermédiaires c'est à les matières premières, les produits semi-finis, énergie.....ou les services (publicité, transport, ...etc.) incorporés au processus de production.



B. L'entreprise en tant qu'unité de répartition

La contrepartie de l'activité de production de l'entreprise se traduit par **la vente**. Le produit de cette vente doit permettre à l'entreprise de :

- rémunérer les facteurs de production ;
- payer ses charges sociales et fiscales ;
- réaliser un surplus destiné à assurer son avenir.

Une fois les **richesses** sont créées, l'entreprise distribue les rémunérations aux agents qui ont participé à la réalisation de la production. Ainsi :

- les employés perçoivent des salaires ;
- l'Etat, les organismes sociaux reçoivent les impôts et les cotisations sociales ;
- les prêteurs reçoivent des intérêts ;
- les apporteurs de capitaux reçoivent les dividendes ;
- l'entreprise garde pour elle les revenus non distribués.

Les finalités de l'entreprise

Qu'est-ce qu'une finalité ?

La finalité de l'entreprise est sa raison d'être. Une entreprise produit des biens ou des services, grâce à cette production, elle va obtenir des profits. Ainsi, la finalité principale de l'entreprise est de faire du bénéfice (c'est la richesse).

Les finalités de l'entreprise peuvent être classées en 3 catégories :

1- Finalité économique

C'est la finalité principale qui se rapporte à la création de la valeur, c'est-à-dire la réalisation des **bénéfices** qui vont assurer à l'entreprise sa **rentabilité**.

D'autre part, la rentabilité de l'entreprise pourrait garantir sa longévité ce qui va lui permettre une pérennité, une croissance (développement de son activité) et une indépendance sur le plan financier et culturel.

2- Finalité sociale

C'est la relation avec les domaines de la GRH (gestion des ressources humaines), c'est le rôle d'entreprise vis-à-vis son personnel (relation interne) qui peut se résumer dans :

- La rémunération : la distribution des salaires qui est source des motivations et de fidélisation de personnel ce qui assure la mobilisation globale de l'ensemble des employés et des collaborateurs.
- Santé et sécurité : effort consacré par l'entreprise pour protéger la santé de ses employés et de leur garantir une sécurité au travail ce qui permet d'offrir les meilleures conditions de travail à ses employés et de garantir un bon climat social.
- Formation du personnel, assurances, loisirs,

3- Finalité sociétale

C'est la relation de l'entreprise en tant que personne morale avec la société, l'entreprise agit en tant que « **entreprise citoyenne** » par ;

- La protection de l'environnement : réduire son impact négatif sur l'environnement écologique.
- Le respect de la charte éthique : fixer des règles de bonnes conduites partagées par l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise (en respectant les droits, pratiquant la démocratie et la transparence, et bannissant la corruption et le népotisme, etc.)
- Servir l'intérêt général : en tant qu'entreprise citoyenne, il faut être au service des citoyens, des associations et de la nation (ex : aides financières pour financer la santé publique, venir en aide aux familles en difficultés et pour couvrir d'autres dépenses relatives aux besoins de la société).

Cette notion de finalité sociétale mène à l'étude de la nouvelle notion de la Responsabilité Sociétale de l'entreprise (**RSE**) qui est définie par :

- L'intégration volontaire des préoccupations éthiques et environnementales aux activités commerciales de l'entreprise.
- La mise en pratique du **Développement Durable** à l'échelle économique (protection de l'environnement - utilisation des énergies renouvelables, ...).

Impact de la finalité sociétale sur l'entreprise

Il se résume en 3 éléments :

- Améliorer son image de marque et lui attribuer à l'entreprise le label (titre) d'entreprise citoyenne
- Elargir le parc clientèle de l'entreprise
- Améliorer sa compétitivité globale

Classification des entreprises

En raison de la diversité des entreprises, de multiples classifications sont opérées.

1. **Critères juridiques** : A qui appartient le capital de l'entreprise ?

En fonction de la personne qui détient le capital et des objectifs retenus par l'entreprise, on distingue deux types d'entreprises :

- **Les entreprises privées** où on distingue :

- ✓ L'entreprise individuelle (personne physique) : appartient en totalité à une seule personne qui :

- ✚ Apporte la totalité du capital,
- ✚ Assure la gestion et la direction
- ✚ Assume tous les risques financiers

Bien que la responsabilité du propriétaire **soit totale**, les entreprises individuelles présentent l'avantage d'être des **structures simples à créer**.

C'est le cas des artisans et des commerçants, exploitants agricoles, programmeurs et créateurs de sites,....

- ✓ Les entreprises sociétaires, appelées **sociétés**, ce sont des entreprises qui appartiennent à deux ou plusieurs personnes appelées « **associés** » qui mettent en commun leurs apports, partagent les bénéfices et assument tous les risques.

Dans ce genre on distingue aussi :

- Les sociétés de **personnes** qui se caractérisent par :

- ✚ L'aspect prédominant du facteur personnel, dont l'importance est accordée à la personne (sans considération de sa participation au capital). Les associés choisissent

délibérément de créer leur entreprise ensemble, souvent en raison d'un fort lien personnel ou de la poursuite d'intérêts communs.

- ✚ L'entrée et la sortie des associés au capital de la société requièrent l'agrément des autres associés.
- ✚ Les associés sont tous personnellement responsables des dettes de la société de manière indéfinie et solidaire. On parle de responsabilité indéfinie, car la responsabilité financière des associés n'est pas limitée à leurs apports.

▪ Les sociétés de **capitaux** qui :

- ✚ Se focalisent sur les apports des associés au capital de l'entreprise. L'identité des associés n'est pas aussi importante que dans les sociétés de personnes.
- ✚ La responsabilité des associés est généralement limitée à leur apport. Les associés ne sont responsables des dettes qu'en fonction de leurs apports.
- ✚ Les associés sont libres de vendre leurs capitaux sans l'accord des autres (contrairement à la société de personnes) ce qui facilite l'entrée et la sortie de tout associé au capital de la société.

▪ Les sociétés hybrides qui ont un mélange entre deux sociétés (société de personnes et société de capitaux). Elles sont représentées essentiellement par les SARL qui est la forme la plus répandue en Algérie.

- ✚ C'est une société de capitaux, car la responsabilité des associés est limitée à leurs apports, ils ne sont pas solidaires pour rembourser les dettes de l'entreprise.
- ✚ Cependant, la SARL attache une certaine importance à la personne de ses associés et son capital n'a donc pas vocation à être cédé facilement.

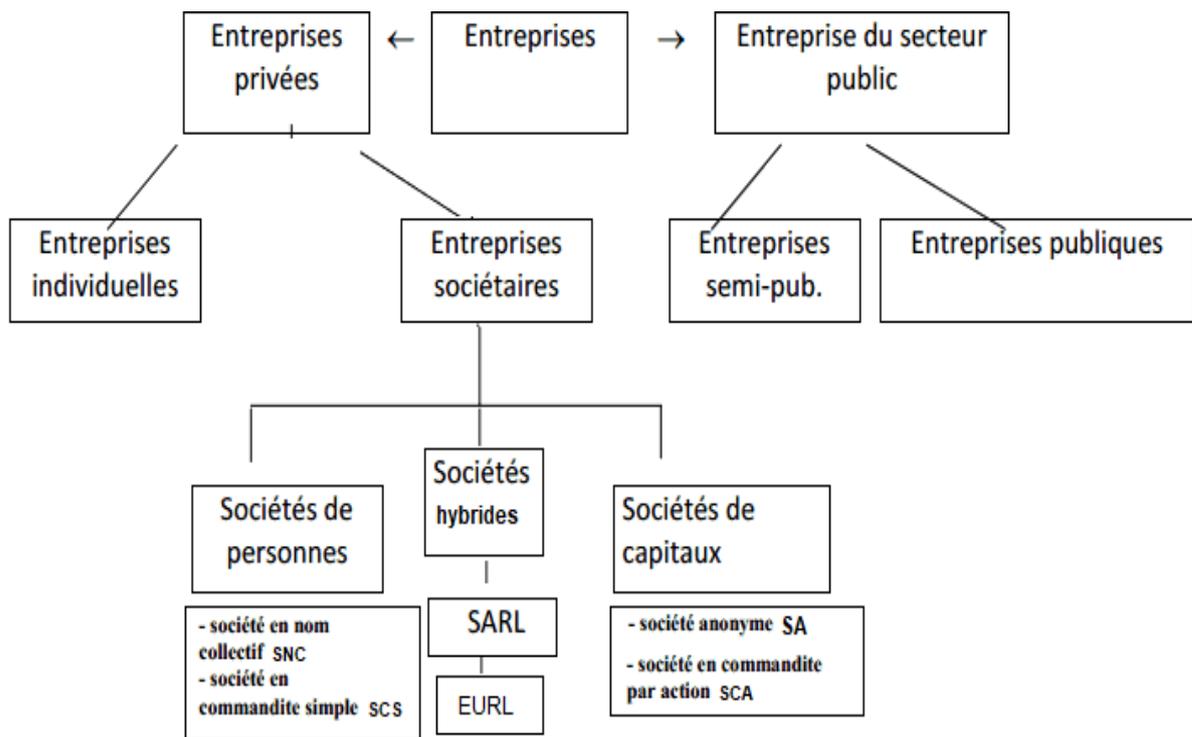
Cette société (la SARL) regroupe donc des aspects propres aux sociétés de personnes et aux sociétés de capitaux.

Lorsque la société à responsabilité limitée ne comporte qu'une **seule personne** en tant qu'associé unique celle-ci est dénommée **entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée EURL**, qui contrairement à l'entreprise individuelle, une EURL est une société de personnes.

- **Les entreprises du secteur public** : on distingue

A- les entreprises publiques : ce sont des entreprises qui appartiennent en totalité à l'Etat, ce dernier détient l'intégralité du capital.

B- Les entreprises semi-publiques : ce sont des entreprises contrôlées par les pouvoirs publics (choix des investissements, niveau des prix, politique de l'emploi, ...) mais où des personnes privées participent aux financements et /ou à la gestion.



2- La classification des entreprises selon la taille (critère dimensionnel)

Les entreprises ont des tailles différentes. Selon sa dimension, l'entreprise va du simple atelier jusqu'à la grande entreprise.

Les éléments ci-dessous pris séparément ou ensemble permettent de distinguer les petites, moyennes et grandes entreprises :

- Le Chiffre d'affaires : mesure la part de marché de l'entreprise.
- La Valeur ajoutée : mesure la richesse créée à l'intérieur de l'entreprise.
- L'Effectif : permet d'apprécier l'importance du facteur de production travail.
- Les Capitaux propres : mesurent entre autres l'importance des fonds apportés par les propriétaires.
- Le Résultat de l'entreprise, traduit la rentabilité de l'entreprise.

A. Effectif du personnel employé : le nombre de salariés est le principal critère de classification entre petites, moyennes et grandes entreprises. C'est un critère simple et facile à mesurer. Selon ce critère, on distingue :

- ✚ Les très petites entreprises (TPE) qui emploient moins de 10 employés ;
- ✚ Les petites entreprises (PE) qui emploient un effectif compris entre 10 et 49 salariés ;
- ✚ Les moyennes entreprises (ME) employant un effectif compris entre 50 et 250 salariés
- ✚ Les grandes entreprises qui emploient plus de 250 salariés.

B. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires permet d'avoir une idée sur le volume des transactions de l'entreprise avec ses clients. C'est un critère pratique qui permet d'apprécier l'importance et le poids économique de l'entreprise et la comparer avec les autres en calculant sa part du marché.

(Pour calculer la part de marché globale d'une entreprise, c'est-à-dire sa position par rapport à l'ensemble de la concurrence, il convient de faire le rapport C.A entreprise/C.A de l'ensemble du secteur.

C. Valeur ajoutée

La valeur ajoutée (V.A) permet de mesurer la richesse créée par une entreprise au cours d'une période donnée. C'est la différence entre la production et les consommations intermédiaires (matières premières, énergie...)

3. Critère économique (activité de l'entreprise)

A- La classification de Colin Clark

Dans un ouvrage publié en 1941 intitulé *The Conditions of Economic Progress* (traduit par *Les conditions du progrès économique*), Colin Clark découpe le système productif en trois grands secteurs d'activité :

- Le secteur primaire qui regroupe les entreprises dont les activités sont liées à l'exploitation du milieu naturel. Il comprend l'agriculture, la pêche et l'extraction minière.

-
- Le secteur secondaire qui rassemble les entreprises réalisant la transformation des matières premières en biens de production ou en biens de consommation industrie, BTP (bâtiments et les Travaux Publics), constructeurs automobiles...
 - Le secteur tertiaire inclut les entreprises de services: commerces, banques, assurances, transport, administration

Dans le prolongement de cette classification, certains auteurs ont enrichi la typologie traditionnelle des trois secteurs économiques (secteur primaire, secteur secondaire, secteur tertiaire) en affirmant l'existence d'un quatrième secteur : le secteur **quaternaire**.

- Le secteur quaternaire : regroupe l'ensemble des entreprises intervenant dans les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (les NTIC).

B- La classification selon le type d'opérations accomplies

Les opérations effectuées dans une entreprise peuvent être classées en 5 catégories :

- Les entreprises agricoles : ce sont des entreprises dans lesquelles le facteur naturel est prédominant
- Les entreprises industrielles : effectuent des opérations de transformation de la matière en produits finis.
- Les entreprises commerciales : qui revendent en l'état les marchandises qu'elles ont achetées. ex: librairie, boutique de vêtements.....
- Les entreprises de prestations de services (ex: agences de publicité, hôtel, entreprise de transport, restaurant, salon de coiffure, cabinet d'avocat...).
- Les entreprises financières (ex: les banque, les sociétés d'assurance...).

L'environnement de l'entreprise

L'entreprise et son environnement sont en interaction, c'est-à-dire l'entreprise agit sur son environnement (création ou suppression des postes d'emploi, influence le rythme de vie, pollution.....) et l'environnement agit à son tour soit positivement (favorise le développement de l'entreprise) soit négativement (freine son développement). L'entreprise ne peut pas survivre et se développer isolée de son environnement.

Définition de l'environnement de l'entreprise :

L'ensemble des facteurs extérieurs à l'entreprise, et qui ont une influence sur elle.

Le micro environnement :

Ce sont les partenaires de l'entreprise sur le marché. C'est son environnement spécifique.

- Les clients
- Les fournisseurs
- Les concurrents
- Les banques
- Les assurances
- Les tribunaux

Le macro environnement :

C'est l'environnement général de l'entreprise.

- L'environnement Politique : les règlements, les interdictions, les conditions de vente.....
- L'environnement Economique : la croissance économique, l'évolution des prix, les politiques économiques de l'Etat.....
- L'environnement Socioculturel : la structure par âge, la natalité, la mortalité, l'éducation, les croyances.....
- L'environnement Technologique : l'évolution des connaissances, l'internet, nouveaux produits.....
- L'environnement Ecologique : Le climat, la localisation géographique.

Le méso environnement :

C'est le reste du monde c'est-à-dire les autres pays.